

RPI Saint-Brice sur Vienne / Saint-Martin de Jussac

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 14 JUIN 2022

Personnes présentes :

Les directeurs d'écoles : Mme TINTIGNAC (présidente du conseil) - M. LEPRESLE

Les enseignants : Mme LEYSSENE, Mme DALMAY-ROUGIER, Mme DOUBLET, Mme DEBORD, Mme REY.

Les représentants des municipalités : Mme CALENDREAU (Maire de St Brice sur Vienne) et Mme BERLAND (conseillère municipale Mairie de St Brice sur Vienne), M. FAVRAUD (Maire de St-Martin de Jussac).

Les représentants des parents d'élèves : Mme DIDOU-AYARI, M. VERGNE, M. CHAUZY (Représentants de l'école de Saint Brice sur Vienne), Mme LECOMTE, Mme PERRON, M. BERNON (Représentants de l'école de Saint Martin de Jussac).

Personnes excusées :

Les enseignants : Mme ASTIER

L'inspecteur d'académie : M. MUSSON

Les représentants DDEN : M. GRANCOING, M. BUISSON

Ordre du jour :

- 1 : Point sur les effectifs et organisation de l'année prochaine
- 2 : Bilan des coopératives
- 3 : Bilan des activités de cette fin d'année
- 4 : Dispositif pHare de lutte contre le harcèlement scolaire
- 5 : Demande de travaux
- 6 : Point sur le projet d'école
- 7 : Questions diverses

En début de séance, Mme TINTIGNAC a indiqué que le DDEN de St Brice était démissionnaire et qu'il fallait combler le poste pour l'année prochaine.

La possibilité d'un vote électronique pour l'élection des parents d'élèves à la rentrée 2022 a été annoncée, sous réserve de la mise à disposition des outils informatiques adaptées.

1 : Point sur les effectifs et organisation de l'année prochaine

- 15 PS (inscrits à ce jour)
- 17 MS
- 25 GS
- 20 CP
- 16 CE1
- 26 CE2

- 22 CM1
- 20 CM2

Au regard des effectifs au moment de ce conseil d'école, le RPI indique que tous les CE1 seront à Saint Brice et les CE2 à Saint Martin.

2 : Bilan des coopératives

Coopérative de St BRICE : 2978,00 €

Recettes : 12278,20 € - Dépenses : 11285,22 €

Coopérative de St MARTIN : 8747,00 €

Recettes : 15252,00 € - Dépenses : 16690,00 €

Les écoles remercient vivement les municipalités pour les subventions accordées.

3 : Bilan des activités de cette fin d'année

PS/MS :

- Déplacement à Varaignes le 24/05 : confection d'un pain par chaque enfant, visite du château de Varaignes, fabrication de petits moulins.
- Concours « ligue du cancer », le jury remettra un prix à la classe le 22/06
- Spectacle « Bébert le vers-de terre » le 23/06
- Séance de musique le 14/06 avec Amandine GOUDOUNEIX (intervenante en musique).

MS/GS :

- « mini concert » le 14 juin avec Amandine GOUDOUNEIX → représentation devant les copains de la classe de PS/MS
- Sortie le 7 juin à la ferme pédagogique de Rochechouart dans le cadre du projet « animaux de la ferme ».
- Spectacle « Bébert le vers-de terre » le 23/06

GS/CP :

- Randonnée (pique-nique) sur les bords de Vienne le 14 juin avec un intervenant de l'association « la soupape sauvage »
- Musique : 1 séance par semaine
- Concours « ligue du cancer » : thème la nourriture (menu géant)
- Repas cuisiné en classe d'ici la fin de l'année
- « Bébert le vers de terre » en partenariat avec le SYDED
- « olympiades » sur le site de Chambéry début juillet

CP/CE1 :

- Cours de musique
- Classe découverte dans le cantal sur le thème « les oiseaux ».

CE1/CE2 :

- Classe découverte dans le cantal sur le thème « les oiseaux »
- Cycle athlétisme
- Cycle piscine (4 séances)
- Création d'un jardin pédagogique dans l'école (semis, entretien, ...)
- Visite de la chaufferie communale de St Martin (avec le SEHV)
- Annulation de la sortie sportive à St Pardoux (alerte orange orages)
- Journée Handisport le 23/06 à Limoges via l'USEP

CE2/CM1 :

- Classe découverte à Super-Besse (rando, yoga, ...)
- Visite de la chaufferie communale de St Martin (avec le SEHV)
- Cycle piscine depuis le 09/04
- Cycle athlétisme
- Journée Handisport le 23/06 à Limoges via l'USEP
- Cycle danse à la salle des fêtes (2 séances programmées avec un prof de danse
- Faites des Livres : visite d'une illustratrice

CM1/CM2 :

- Classe découverte à Super-Besse (Faune et Flore) → bilan mitigé car classe difficile (un « Fait Etablissement » a été remonté au rectorat)
- Cycle piscine
- Cycle athlétisme
- Journée Handisport le 23/06 à Limoges via l'USEP
- Liaison Ecole / Collège : Faites des Livres le 20/05 avec auteure illustratrice (Claire Gaudriot)

4 : Dispositif pHare de lutte contre le harcèlement scolaire

L'académie pilote ce dispositif qui permet de « Détecter / Signaler / Prendre en Charge ».

Objectif de ce dispositif : 10 heures d'enseignement.

Les professeurs des écoles ont été formés et le RPI a été labellisé Niveau 1.

5 - Demande de travaux :

St BRICE :

La municipalité indique que la priorité des travaux sera donnée à l'école de La Fabrique car il y a un risque de création de classe.

- Installation de porte manteaux dans le petit dortoir.
- Mise en place de « coffres » pour sécuriser l'escalier de la classe de PS/MS
- Installations de prises dans la classe de PS/MS
- Etagères + armoire dans la classe de MS
- Sol et murs dans la salle de motricité seront refaits.
- Aménagement + végétalisation de la cour de récréation côté élémentaire en projet

St MARTIN :

Pas de demande de travaux.

M. Le Directeur tient à remercier la municipalité pour leur réactivité suite aux demandes en cours d'année.

L'école de Saint Brice s'étonne de ne pas avoir reçu les subventions accordées de la part des deux mairies pour financer une partie de la classe de découverte de CP CE1.

L'école de Saint Martin s'étonne de ne pas avoir reçu la subvention de la mairie de Saint Brice et remercie la mairie de Saint Martin pour leur versement.

6 : Point sur le projet d'école

Un projet d'école est en cours de présentation auprès de l'Inspecteur pour validation.

Ce projet se fera sur une durée de 3 ans et sera présenté au prochain conseil d'école de la rentrée 2022.

7 : Questions diverses

- Un parent regrette qu'il n'y ai pas eu de voyage hors de la commune pour certaines classes :

L'équipe enseignante a fait le choix de la proximité et de la qualité plutôt que de s'éloigner sans raison pédagogique valable.

- Ouverture de la garderie à 7h00 ?

Pas de possibilité au regard des amplitudes horaires des agents.

- Certains parents remontent des difficultés rencontrées avec la conductrice de la navette (incivilités, non-respect du code de la route...)

La mairie de St Brice a envoyé un courrier à la SIVOM et à la région, au regard du comportement de la conductrice de la navette. Un autre courrier sera établi par les 2 mairies à l'attention de la vice-présidente de la région.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme TINTIGNAC Axelle
Directrice d'école de Saint Brice sur Vienne
(Présidente du conseil d'école)

M. BERNON Cédric
Représentant des parents d'élèves
(Secrétaire de séance)

